

COMITÉ DE BASSIN SEINE-NORMANDIE

DÉLIBÉRATION N° CB 25-08 DU 3 JUILLET 2025

relative à l'élection de membres du collège des usagers économiques à la commission de labellisation territoriale

Le comité de bassin Seine-Normandie,

Vu l'article L213-8 et l'article D213-22 du code de l'environnement ;

Vu le règlement intérieur du comité de bassin approuvé par délibération n° CB 21-01 du 9 février 2021 et modifié par délibération N° CB 21-08 du 20 mai 2021 et délibération N° CB 23-06 du 4 avril 2023 ;

Vu le dossier du comité de bassin du 3 juillet 2025.

DÉLIBÈRE

Article unique :

Sont élus membres de la commission de labellisation territoriale, collège des usagers économiques :

Mme Anne GOUJARD

M. Étienne LEGRAND

La Secrétaire
du comité de bassin



Sandrine ROCARD

Le Président
du comité de bassin



Nicolas JUILLET